

REDUCIO
5 RUE DU TALUS
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, BAS-RHIN, 67400
FR

Païement dû à Amazon sous 30 jours

Vendu par Tyroler Ltd
TVA FR57839083771

Date de la facture/Date de la livraison	25 novembre 2024
Numéro de la facture	INV-FR-138174151-2024-414
Termes de paiement	Net 30
Numéro de compte	A15SNG5Z766BJ2
Total à payer	92,46 €

Veuillez contacter le Service Client en visitant le lien suivant: www.amazon.fr/contact-us

Adresse commerciale

REDUCIO
Immeuble Espalys RDC, 5 rue du Talus
Illkirch-Graffenstaden, Bas-Rhin, 67400
FR
TVA FR90750635690

Adresse de livraison

Jean-Francois BOCK - LILLY FRANCE
2, rue du Colonel Lilly
FEGERSHEIM, 67640
FR

Vendu par

Tyroler Ltd
hatamar 73, Neve Yamin 4492000
Neve Yamin, 4492000
IL
TVA FR57839083771

Informations de la commande

Date de la commande	25 novembre 2024	Numéro de commande client	BC-206084
Numéro de la commande	405-9350726-5092305		
Commandé par	REDUCIO		

Informations de paiement

Nom de la banque	Deutsche Bank (FR)
Adresse de la banque	6-8 BISHOPSGATE, LONDON, EC2P2 GB
Nom du compte	Amazon Payments Europe S.C.A
IBAN	GB04 DEUT 4050 8122 6602 12
BIC/SWIFT	DEUTGB2LXXX

Numéro de référence INV-FR-138174151-2024-414

Merci d'inclure TOUS les numéros des factures/références Amazon payées dans votre avis de paiement

- ou -

D'envoyer toutes les informations relatives à votre paiement (numéros des factures, montant total et date du paiement) par email à ar-fr-businessinvoicing@amazon.fr

Détails de la facture

Description	Qté	Prix Unitaire HT	Taux TVA	Prix Unitaire TTC	Total TTC
Tyroler Balayette Magique Caoutchouc Naturel à 100% Manche en Aluminium Anti-Rouille de 105 cm Conception Debout Compatibilité Universelle avec Les Balais	3	30,82 €	0 % ⁽¹⁾	30,82 €	92,46 €
Information indisponible sur les pièces détachées ASIN: B072LBKBB2					
Livraison		0,00 €		0,00 €	0,00 €

Montant dû92,46 €

Paie ment dû à Amazon sous 30 jours

Taux TVA	Total HT	TVA
0 %	92,46 €	0,00 €
Total	92,46 €	0,00 €

Veuillez vous référer à la première page pour les informations de paiement

(1) Autoliquidation - Article 194 Directive 2006/112/EC

Mentions obligatoires : Escompte pour paiement anticipé : néant. En cas de paiement de retard, le taux d'intérêt des pénalités applicable est égal à 1,5 % par mois. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est aussi applicable au titre des frais de recouvrement.